

# L'ECHO DE BONREPOS

## SUR AUSSONNELLE



TRIMESTRIEL - JANVIER 2016

### DANS CE NUMÉRO :

VIE MUNICIPALE	2-5
LE COIN DU CITOYEN	5-6
VIE ASSOCIATIVE	7
A RETENIR...	8

### HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

MARDI DE 15 H À 19 H

MERCREDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

JEUDI DE 15 H À 19 H

VENDREDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

SAMEDI DE 9 H À 12 H

L'ECHO de BONREPOS est édité par la Mairie de Bonrepos-sur-Aussonnelle

Directeur de la publication : Daniel GASC

Photos : I. Caubet - F. Moure

Maquette : E. Vidal

Mise en page : I. Caubet

Imprimé par BCR Imprimeur  
Zone artisanale Lafourcade  
32200 GIMONT



L'année qui vient de s'écouler a connu des événements tragiques, des attentats sous l'égide d'un fanatisme monstrueux qui ont fait de nombreuses victimes innocentes. Les valeurs de la République auxquelles nous sommes tous attachés ont été bafouées. Les rassemblements dans le recueillement qui suivirent ont démontré que l'union et la solidarité demeurent ancrées au plus profond de chacun de nous, en gage d'espoir de fraternité et de paix. Ayons à l'esprit que nul n'est à l'abri de ce fléau, mais notre foi républicaine ainsi confirmée se doit d'en être la principale défense.

PLUS JAMAIS ÇA, tels seront mes premiers vœux pour cette nouvelle année avec une pensée des plus émues aux victimes et à leurs proches.

2015 a été une année d'analyse et de concertation préalable à la transition 2016 qui nous amènera à gérer les conséquences de la réforme des collectivités. Nous connaissons officiellement le 30 mars l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale auquel nous serons rattachés pour une application dès janvier 2017.

- Mes vœux sont que cette nouvelle adhésion incontournable puisse être bénéfique à nos administrés.

- Mes vœux sont que la commune puisse préserver au mieux son autonomie et ses prérogatives sans être sous tutelle d'une instance plus éloignée.

- Mes vœux sont que nous puissions néanmoins être écoutés au sein d'une assemblée délibérante à représentativité plus diluée.

Par ailleurs, la rigueur budgétaire qui nous est imposée avec la baisse des dotations de l'Etat nous amène à « raison garder » pour nos dépenses 2016. Nos priorités seront toutefois respectées avec la poursuite des équipements de sécurisation. Nos prévisions sur le temps du mandat ne doivent pas en être pour autant occultées avec l'appui technique et financier du Conseil Départemental via les « contrats de territoires » récemment initiés au sein desquels sont envisagés les réfections de notre salle polyvalente et de notre église.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal qui consciencieusement contribue à la bonne tenue de nos services, le corps associatif qui s'implique avec abnégation pour nos animations socioculturelles et sportives ainsi que mon équipe municipale qui assume avec détermination et conviction ses engagements.

Chers Reposiennes, chers Reposiens, chers amis, croyez en mes vœux les plus sincères de santé, prospérité et bien-être pour vous et vos proches. Que 2016 poursuive notre route du « bien vivre ensemble ».

Votre dévoué,  
Daniel GASC

*Monsieur le Maire et le Conseil municipal  
vous souhaitent une bonne année*

2016

# VIE MUNICIPALE

## VŒUX DU MAIRE

Vendredi 15 janvier, Daniel Gasc, maire de Bonrepos, réunissait les administrés pour les traditionnels vœux du nouvel an. En présence de Monsieur Beyries, sous-préfet de Muret, et de Mme Leclerc, conseillère départementale, il a souhaité dans son discours rappeler les réalisations de 2015 et se projeter vers l'avenir.

Un bilan de l'année 2015 ne peut commencer que par le souvenir des attentats qui ont touché notre pays. Insistant sur la défense de nos valeurs par l'union et la résistance à la peur, Monsieur le maire a fait observer une minute de silence à l'attention des victimes et en soutien à leurs familles.

Plus prosaïquement, notre vie locale fut marquée par le chamboulement de nos territoires : canton, région et intercommunalité. La fusion de cette dernière trouvera son épilogue au 30 mars prochain. Muretin ou Savès31 ? Monsieur le maire fait le vœu du premier choix, plus conforme aux attentes et au bassin de vie des Reposiens.

Les deux précédents mandats « riches d'évolution » ont permis des réalisations dans les domaines entre autres de l'assainissement, la sécurisation, les équipements scolaires, lesquelles ne seraient plus possibles aujourd'hui compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat, déjà enclenchée et qui va se poursuivre.

Ainsi, 2015 a été consacré au renfort patrimonial de la commune par l'opération immobilière des Saules permettant la location de deux maisons et la revente de deux parcelles, augmentant ainsi les revenus locatifs.

Monsieur le maire annonce que l'année 2016, sera uniquement consacrée aux projets « prioritaires et nécessaires » et à l'amortissement des phases précédentes d'investissement. « Une année de pause ». Les investissements mis en œuvre seront ceux reportés de l'année passée (sécurisation du Tournieris, ralentisseurs aux chemins du Moulin et du Guigneriou). Des projets, moins coûteux, pourront être mis à l'étude pour améliorer la qualité de vie : marché de plein vent, tous commerces, aménagement de la place du Couchant, équipements sportifs et de loisirs. Des investissements qui se feront « selon capacités budgétaires, tout en considérant l'intérêt collectif ».

Toutefois, pour les 5 années à venir et pour répondre à la demande du Conseil départemental quant au Contrat de Territoire, ont été inscrites les réfections de la salle polyvalente (toiture) et de l'église.

Enfin, Monsieur le Maire a salué la qualité du travail et l'engagement du personnel enseignant et des agents communaux, ainsi que l'implication du corps associatif pour animer le village et a clôturé son discours en souhaitant à chacun « santé, bien-être et prospérité » et « que 2016 puisse nous assurer un monde de paix, de fraternité, de tolérance et de respect. »

*Isabelle Caubet*





## VIE MUNICIPALE

### NOTRE VILLAGE ILLUMINÉ

**E**n cette fin d'année, il est de coutume d'apporter une touche festive dans l'éclairage des rues de nos villes et villages. Une coutume à laquelle Bonrepos ne peut déroger.

Une voute étoilée s'est installée sous les platanes, des guirlandes serpentent dans les arbres ou viennent ceinturer la mairie, l'église, le centre médical. Ainsi les bâtiments communaux se sont parés de bleu et de turquoise du plus bel effet. Difficile toutefois de rivaliser avec certains Reposiens qui ont illuminé leur maison à grand renfort de scintillement et de figurines multicolores. Bravo à eux !

*Isabelle Caubet*



### LE RETOUR DES SANTONS

**D**urant plusieurs semaines en fin d'année, grâce à Rose Lagarde qui assurait l'ouverture de l'église, vous avez pu apprécier la crèche de Noël. Depuis maintenant plusieurs années à l'approche de Noël, Marie Gasc fait renaître ses origines provençales avec l'une de ses plus belles traditions. Le décor est planté : au pied des Alpilles, tout près du moulin de Daudet, les santons ont pris place. Ils représentent les personnages familiers de la campagne provençale à la fin du XIXe siècle. Tous se tournent vers l'étable dans laquelle le Sauveur va bientôt paraître. Par cette tradition, Marie souhaite partager un message de paix et d'amour avec tous les visiteurs.

*Isabelle Caubet*



### REPAS FESTIF OFFERT AUX AÎNÉS



**D**imanche 13 décembre, était réunie une soixantaine de convives à l'invitation de la mairie. Comme l'a rappelé Daniel Gasc, maire de Bonrepos, "il est de tradition, à l'approche de Noël, de réunir les aînés". Dans son allocution d'accueil, il a félicité l'association « Les Gens heureux » "l'une des plus dynamiques du village" et a salué "l'amitié qui les unit, précieuse en ces temps difficiles". Ce moment de convivialité, orchestré par Nicole Sans, conseillère en charge de l'action sociale, s'est poursuivi par un apéritif servi par les élus, puis par le repas de Noël préparé par Le Picotin gourmand de Poucharramet. Un repas savoureux très apprécié de tous. Enfin l'après-midi s'est achevée en musique grâce à l'animation assurée par l'association « Les gens heureux ». Les personnes à mobilité réduite n'ont pas été oubliées. Elles ont reçu un plateau-repas à domicile.

*Isabelle Caubet*

## VIE MUNICIPALE

### DECHETTERIE : NOUVEAU LIEU, NOUVAUX HORAIRES



Depuis le début de l'année, la déchetterie de Saint-Lys, dépendant de la Communauté d'Agglomération du Muretin, n'est plus accessible aux Reposiens.

Vous devrez désormais vous rendre à la déchetterie de Saint-Thomas gérée par la CCRCSA. Cet équipement est situé sur la RD53, route reliant Saint-Lys et Saint-Thomas, au lieu-dit Bedats.

L'accès à la déchetterie de Saint-Thomas est gratuit et, à ce jour, exclusivement réservé aux résidents des 6 communes de la CCRCSA. Il est conditionné à l'obtention d'un nouvel autocollant à apposer sur le pare-brise de votre véhicule. Cet autocollant est à retirer en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de la carte grise du véhicule qui transportera les déchets.

Trop de déchets sont déposés par facilité à proximité des containers OM ou tri sélectif rendant ces lieux insalubres et transformant les plateformes en dépotoirs. Ces dépôts sauvages engendrent un coût de collecte et de traitement supplémentaire et dont nos finances personnelles se passeraient.

Il en va de la responsabilité de chacun, en tant que citoyen, d'utiliser la déchetterie à bon escient.

*Isabelle Caubet*

	Horaires d'hiver du 16/10 au 31/03	Horaires d'été du 01/04 au 15/10
Lundi	14h00 - 17h00	14h00 - 18h30
Mercredi	14h00 - 17h00	14h00 - 18h30
Vendredi	14h00 - 17h00	14h00 - 18h30
Samedi	10h00 - 13h00 14h00 - 17h00	10h00 - 13h00 14h00 - 18h30

### PASSAGE A LA TNT HD

**Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Etes-vous prêts ?**

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en Haute Définition (HD) sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

#### **Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?**

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :

Si le test est négatif, il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce).

#### **Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD**

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

**Si vous habitez à Bonnepos-sur-Aussonnelle et que vous avez le moindre doute sur cette question, vous pouvez contacter la mairie par téléphone (05 61 91 72 00) ou en utilisant le formulaire de contact <http://bonnepos-sur-aussonnelle.fr/contact/> disponible**

**sur le site Internet de la mairie en laissant vos coordonnées téléphoniques. Un conseiller municipal prendra contact avec vous pour, gracieusement bien sûr, répondre à vos questions et résoudre vos problèmes.**



• Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).



• Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.



## VIE MUNICIPALE

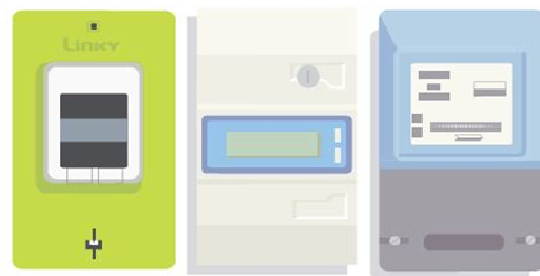
### LINKY : UN NOUVEAU COMPTEUR ERDF COMMUNICANT

**L**inky est la nouvelle génération de compteurs d'ERDF. C'est un compteur communicant, ceci signifie qu'il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. Il a été conçu pour faciliter la vie des clients d'ERDF. La pose des compteurs communicants Linky commencera fin 2015. **Pour Bonrepos-sur-Aussonnelle, la pose de ce nouveau compteur est prévue entre Janvier et Juin 2019.**

L'objectif est de remplacer 90 % des anciens compteurs dans 35 millions de foyers en France d'ici 2021.

Lors du remplacement, ni le compteur, ni sa pose, ne seront facturés au client.

**Linky : quels avantages pour moi en tant que client ?**



Sa taille est identique à celle de votre compteur actuel.  
Ni le compteur Linky, ni sa pose ne vous seront facturés.

Relève automatique de ma consommation	AVANT : la plupart du temps, les relèves se faisaient sur rendez-vous. Avec le compteur Linky, mes relèves se font à distance.
Adapter la puissance de mon compteur	AVANT : si je voulais changer la puissance de mon compteur et modifier mon contrat, je devais prendre rendez-vous pour le passage d'un technicien. Avec le compteur Linky, plus d'attente ni de rendez-vous, le changement est fait à distance en moins de 24 heures.
Mieux maîtriser ma consommation	AVANT : ma consommation réelle n'était relevée que tous les six mois environ. Avec le compteur Linky, je peux suivre ma consommation sur le site Internet, mieux la comprendre et agir pour la maîtrise.
Emménager en toute simplicité	AVANT : pour avoir l'électricité dans mon nouveau logement, je devais attendre le passage d'un technicien dans les 5 jours. Avec le compteur Linky, en moins de 24 heures, tout est réglé à distance.
Avoir accès à de nouvelles offres	AVANT : seul mon chauffe-eau se déclenchait à distance sur les heures creuses. Avec le compteur Linky, je peux profiter de nouvelles offres de mon fournisseur d'électricité et piloter mes appareils électroménagers plus facilement.

*François Moure*

### PPRI

**L**e Plan de Prévention des Risques liés aux inondations (PPRI) du bassin versant de l'Aussonnelle et de ses affluents initié en décembre 2011 par arrêté préfectoral entre dans la dernière ligne droite. L'étude technique soumise en 2012 par la DDT et le bureau d'étude technique Artelia a vu dans un premier temps l'édition d'une nouvelle carte des aléas. La prise en compte de l'affluent de l'Aussonnelle Le Guignerieu combinée à la méthode hydrogéomorphologique a comme conséquence une extension significative de la zone d'inondabilité par rapport à la précédente carte (CIZI). La commune de Bonrepos a contesté en vain la méthode retenue. Toutefois, les services de l'Etat ont pris en compte nos remarques concernant l'erreur de certaines isocotes par rapport à la réalisation de remblais au cours de la construction des habitations sur certaines parcelles. Une nouvelle classe d'aléa fait donc son apparition : remblai hors d'eau en zone inondable. Ceci permet de préserver la valeur des biens sur ces zones.

Cette nouvelle carte de zonage définit les grands principes relatifs à l'urbanisation ainsi que les restrictions en fonction de la zone : zone rouge (aléa fort) ; zone bleu (aléa faible et moyen) ; zone rouge hachurée (expansion des crues) ; zone grise hachurée (remblais hors d'eau en zone inondable).

Dès l'approbation définitive du PPRI programmée fin juin 2016, les différentes zones de la cartographie devront être prises en compte pour l'urbanisation. Toutefois, avant cette date, et pour tout projet de construction, nous vous recommandons de vous rapprocher de la DDT31.

Enfin, nous vous informons que vous pourrez apporter vos remarques sur le PPRI au travers de l'enquête publique qui sera initiée début 2016.

*Thierry Chebelin*

## LE COIN DU CITOYEN

### COMBIEN SOMMES-NOUS ?

**A**fin d'assurer une égalité de traitement entre les communes, la population de chacune d'elles est calculée à une même date, celle du milieu des cinq derniers années soit un « millésime » 2013, ce qui ne correspond pas à la réalité.

S'appuyant sur ces dispositions légales, l'INSEE nous a communiqué la population officielle de Bonrepos-Aussonnelle en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

**1077**

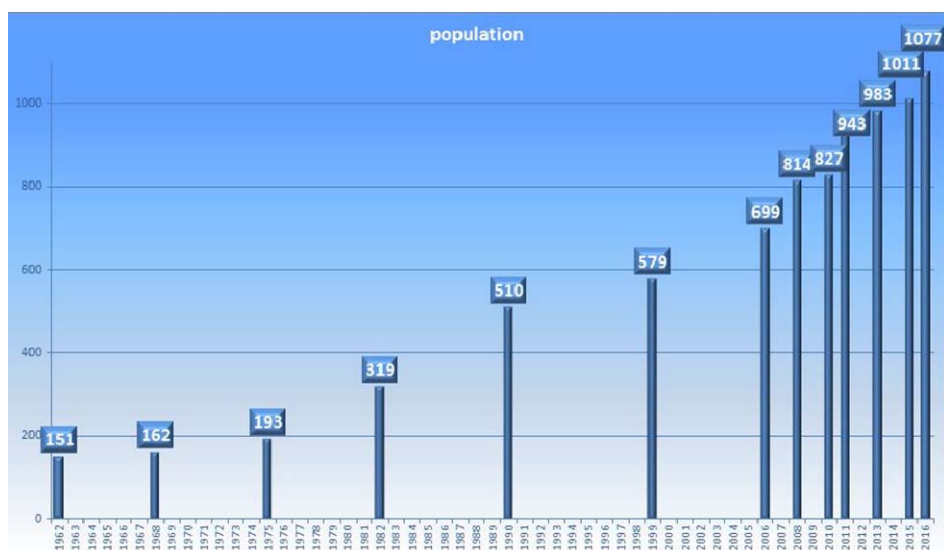
Dont population municipale : 1049

Dont population comptée à part\* : 28

\*La population comptée à part comprend les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

**En réalité la population recensée à ce jour est de 1230 personnes.**

Daniel Gasc



### UN VISAGE POUR LA NOUVELLE RÉGION : CAROLE DELGA

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ne forment plus qu'une seule et même région dont Toulouse est la capitale. Son nom devra être tranché avant le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Actuellement, le nom « Occitanie » serait favori.

A l'issue des élections régionales des 6 et 13 décembre dernier qui a vu la liste d'Union de la Gauche arriver en tête des suffrages, Carole Delga a été élue présidente de Région.

Avec un taux de participation de 70,5 %, Bonrepos témoigne comme à chaque élection du civisme de ses 816 électeurs, loin devant la participation régionale (62 %) et nationale (58,5 %).

Les résultats du second tour des élections se répartissent comme suit :

	Bonrepos	Région	Nb de sièges
Union de la Gauche (Carole Delga)	45,27 %	44,81 %	93
Front national (Louis Aliot)	30,18 %	33,87 %	40
Union de la Droite (Dominique Reynié)	24,55 %	21,32 %	25

**C**arole Delga est née en 1971 à Toulouse. Fonctionnaire territoriale issue d'un milieu modeste, son parcours politique est fulgurant. C'est son élection en 2008 à la mairie de Martres-Tolosane qui marque son entrée en politique. Deux ans plus tard, en 2010, elle est élue vice-présidente de la région Midi-Pyrénées, aux côtés de Martin Malvy. En 2012, elle est élue députée dès le 1<sup>er</sup> tour dans la 8<sup>e</sup> circonscription de la Haute-Garonne, Savès-Comminges. Elle quitte les bancs de l'Assemblée nationale en 2014 pour entrer au gouvernement Valls en tant que secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire. Fonction qu'elle quitte en juin 2015 pour se consacrer à la campagne des régionales.

Isabelle Caubet



© Photo : Margot L'Hermitte

# LE COIN DES ASSOCIATIONS

## VŒUX 2016

### GYM VOLONTAIRE

L'association de gym vous souhaite une excellente année 2016 ! et organise la traditionnelle randonnée pédestre de printemps le dimanche 10 Avril.

Tout au long de l'année, le club de gym accueille de nouveaux adhérents soucieux de maintenir leur forme physique et leur capital santé. Deux séances gratuites sont proposées pour tester les cours.

### ARTISTES AMATEURS

Les Artistes Amateurs de Bonrepos-sur-Aussonnelle vous présentent leurs **meilleurs vœux pour l'année 2016** et vous donnent rendez-vous pour **l'exposition du mois de juin**.



### BONREPOS AU JARDIN : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jardiniers de Bonrepos et d'ailleurs... jardiniers en herbe, spécialistes, sympathisants, adhérents, vous êtes cordialement invités à l'Assemblée Générale annuelle de BONREPOS AU JARDIN le vendredi 5 février 2016 à 20 h 30 à la salle des associations de Bonrepos.

En attendant, toute l'équipe de notre association vous envoie ses meilleurs vœux pour une année dans la joie et la prospérité.



### COMITÉ DES FÊTES : DES HAUTS ET DES BAS

La fin d'année a été éclectique pour le CdF avec trois thèmes bien différents ayant marqué notre dernier trimestre : le théâtre, le rugby et le Téléthon.

Le premier a reçu un bon accueil avec presque 80 personnes venues se marrer devant la Balade en Enfer jouée par les Troubalours qui, comme son nom ne l'indique pas, n'avait rien de diabolique. Ils reviendront. L'affluence pour la finale de la coupe du monde de rugby a été bien plus modeste et on remercie les fidèles qui ont quand même passé un bon moment. A la demande de M. le Maire, un élan inter-associés est né pour monter un Téléthon à Bonrepos. On peut dire

que le succès populaire a été inversement proportionnel au plaisir de bosser avec d'autres assocés.

Comme le veut la tradition, le Comité des Fêtes vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2016. De Charlie au Bataclan, 2015 a su montrer un terrible visage et pour (modestement) conjurer un peu çà et continuer à manger, écouter de la musique, rire... vivre ensemble, le CdF vous donne rendez-vous le 27 février pour la seconde édition de notre repas montagne. Vous y êtes **tous** les bienvenus.

### VIDE-GRENIERS 2016

L'Association d'Entraide Bonreposienne vous rappelle la date de son **vide-greniers 2016** :  
**Dimanche 1er mai de 9h à 18h, au centre du village.**

Nous vous attendons nombreux pour cette fête familiale, en tant qu'exposants ou visiteurs...  
Restauration sur place ou à emporter.

Les réservations ouvriront le lundi 07 mars. Vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site de la Mairie ou vous pourrez le retirer aux heures d'ouverture.

Pour tout renseignement, appelez au 05 34 47 12 83 ou [lecaillier@yahoo.fr](mailto:lecaillier@yahoo.fr)

A bientôt. L'équipe de l'Association d'Entraide Bonreposienne

## À RETENIR

### THÉÂTRE AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Trois femmes en scène et des bateaux en papier, taches de couleurs. Elles traînent leur fardeau et fuient. Elles cherchent un homme, un sauveur, un fou. Celui qui va les libérer de cette République qu'elles fuient. Sur un ton badin, plein d'ironie (d'autant plus percutant), le texte dénonce notre société soumise, hypocrite, cette "Douce France" si aseptisée, qui a perdu sa folie. C'est un plaidoyer pour la rébellion, pour la colère, pour un poing serré. A l'occasion du Téléthon trois comédiennes de la troupe du personnel du Conseil régional Midi-Pyrénées « Atlas » ont joué "Contre" de Lydie Salvayre. Un texte fort, vibrant, riche en résonances avec l'actualité.



Isabelle Caubet

## LES PARTENAIRES DE L'ECHO



## AGENDA 2016

*Samedi 6 février* : Carnaval (Parents d'élèves)

*Samedi 27 février* : Repas Montagne (Cdf)

*Samedi 12 mars* : Concours de belote (Gens heureux)

*Samedi 19 mars* : Cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie (FNACA)

*Samedi 19 mars* : Soirée Madagascar (TEVA)

*Dimanche 3 avril* : Loto (Parents d'élèves)

*Dimanche 10 avril* : Randonnée de printemps (Gym)

*Dimanche 1<sup>er</sup> mai* : Vide-greniers (Entraide)

*Samedi 14 mai* : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 (FNACA)



*Dimanche 22 mai* : Thé dansant (Gens heureux)

*Samedi 4 juin* : Concert de musique du monde à l'église

*Samedi 18 juin* : Cérémonie commémorative du maquis de Saint-Lys (FNACA)

*Samedi 18 juin* : Fête de l'été (Comité des fêtes)

*Samedi 25 juin* : Fête de l'école

*Du 27 juin au 2 juillet* : Exposition (Artistes Amateurs)

*Week-end du 2 au 4 septembre* : fête du village

*Samedi 15 octobre* : Accueil des nouveaux arrivants

*Samedi 12 novembre* : Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 (FNACA)

## LE CARNET DE L'ETAT CIVIL AU 31 DÉCEMBRE 2015

Décès

Antoinette Agnès Lamothe le 11 octobre 2015